

Communication N° 26 - 2012 **au Conseil communal**

Séance du 12 décembre 2012

Chemin de Pallin **Mise en séparatif et renouvellement des conduites** **industrielles**

Ouverture d'un compte de crédit d'études

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de

CHF 45'000.00

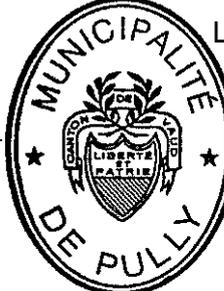
selon autorisation générale octroyée par le Conseil communal.

Le plan d'investissement 2012-2016 prévoit un certain nombre de projets urgents à étudier et/ou à réaliser en 2013, notamment les mises en séparatif des avenues de Villardin, de l'Avenir et du ch. de Miremont Sud, des chemins de Pallin et de la Métairie.

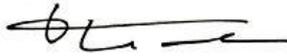
Afin de garantir un renouvellement planifié et indispensable des infrastructures communales, la Municipalité prévoit de mandater un bureau d'ingénieurs externe afin de réaliser une partie des prestations nécessaires à la présentation d'un préavis le 29 mai 2013 qui aura pour objet la mise en séparatif du ch. de Pallin.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
G. Reichen



Le secrétaire municipal
Ph. Steiner



Pully, le 12 décembre 2012